



TRADUCTION DU

MODE D'EMPLOI

ORIGINAL



V-MAX mini

EINFACH LEICHT SCHIEBEN

CE

2024-06 (3.1)

FR

Concept de service AAT

Le plus grand soin est apporté à l'accompagnement de la clientèle

Avec son concept de service professionnel, AAT remplit une fois de plus ses promesses de qualité et offre ainsi à sa clientèle un package sans souci.

Nous sommes là pour vous !



- Pièces de rechange
- Gestion des réparations
- Renseignements techniques
- Formations de revendeurs spécialisés

- Appareils d'exposition et de mesure
- Réutilisations
- Réclamations
- Location

Bureau national

Téléphone +49 7431 1295-0
Fax +49 7431 1295-35
E-mail vertrieb@aat-online.de

Bureau international

Téléphone +49 7431 1295-133
Fax +49 7431 1295-35
E-mail export@aat-online.de

Service et réparations

Téléphone +49 7431 1295-550
Fax +49 7431 1295-540
E-mail service@aat-online.de

Hotline technique

Téléphone +49 7431 1295-9595
Fax +49 7431 1295-540
E-mail support@aat-online.de



AAT Alber Antriebstechnik GmbH
Ehestetter Weg 11 · 72458 Albstadt · Allemagne
Tél. : +49.(0) 74 31.12 95-0
Fax : +49.(0) 74 31.12 95-35
info@aat-online.de · www.aat-online.de

Le produit répond à l'état de la technique et aux exigences qui y sont liées en matière de sécurité. On ne peut néanmoins pas exclure un moindre degré de risques résiduels. À cet égard, veuillez respecter les consignes de sécurité.

Tous les événements graves qui ont eu lieu en relation avec le produit doivent être signalés au fabricant et aux autorités concernées de l'état membre dans lequel l'utilisateur et/ou le passager est installé.



AVERTISSEMENT

Le non-respect du présent mode d'emploi, notamment des consignes de sécurité, peut entraîner des pannes du **V-MAX mini**, mettre en danger l'utilisateur et le passager et nuire au fonctionnement ! Il existe un danger élevé. En cas de violation, toute réclamation sous garantie et toute responsabilité du fabricant sont exclues.

Les personnes souffrant d'un handicap visuel, de difficultés de lecture ou d'un handicap mental doivent imprimer en grands caractères le présent mode d'emploi disponible sur le site Internet ou demander à quelqu'un de leur lire. Vous trouverez également sur notre site Internet toutes les modifications ayant été insérées dans le mode d'emploi en matière de sécurité. Toutes les versions avec mention de la période de production sont disponibles sur :

[> Service > Download area > Rehabilitation and ambulance transport > User manuals](http://aat-online.de/en)

Table des matières

1	Consignes de sécurité et symboles d'avertissement	5
2	Explication des symboles sur l'emballage	7
3	Explication des symboles sur l'appareil et la plaque signalétique	8
4	Description du produit	9
4.1	Aperçu de l'appareil	9
4.2	Aperçu de la plaque signalétique avec numéro de série	10
4.3	Destination	10
4.4	Population de patients prévue	10
4.5	Conditions et indication médicales	10
4.6	Contre-indications et restrictions	11
4.7	Groupe d'utilisateurs	11
4.8	Données techniques	12
4.9	Schéma coté	13
4.10	Étendue de la livraison	14
4.11	Accessoires	14
5	Montage	15
5.1	Fixation sur le fauteuil	15
5.2	Fixation de la batterie	15
5.3	Unité motrice	16
5.4	Batterie	17
5.5	Boîtier de commande	17
5.6	Roulettes anti-bascule	18
6	Mise en service	18
6.1	Mise en marche	20
6.2	Conduire avec le V-MAX mini	21
6.3	Franchir des obstacles / rabattre vers le haut	23
6.4	Désactiver l'entraînement	24
6.5	Système d'immobilisation / protection contre toute utilisation non autorisée	24
7	Démontage	25
8	Transport	27
9	Entretien et maintenance	27
9.1	Batterie et chargeur	28
9.2	Nettoyage et désinfection	33
9.3	Élimination	34
9.4	Stockage de longue durée	35
9.5	Contrôle technique	35
9.6	Réutilisation (changement d'utilisateur)	36
9.7	Rappels et mesures correctives	36
10	Informations d'état	37
10.1	États de défaut	37
10.2	Résolution des problèmes	37
11	Garantie et responsabilité	38

1 Consignes de sécurité et symboles d'avertissement



DANGER - Danger imminent

S'il n'est pas évité, il entraîne la mort et des blessures graves.



AVERTISSEMENT - Danger potentiel

S'il n'est pas évité, il est possible qu'il entraîne la mort et des blessures graves.



ATTENTION - Danger potentiel ou situation néfaste

S'il n'est pas évité, il peut entraîner des blessures légères ou des dégâts matériels.



REMARQUE - Information fabricant

Consignes générales de sécurité



REMARQUE

Avant toute mise en marche, lire le mode d'emploi et se conformer aux avertissements/ recommandations de sécurité.

En cas de difficulté de lecture, continuer d'approfondir les contenus de la formation à l'oral.

Conserver soigneusement le présent manuel d'utilisation après l'avoir lu.

Certains matériaux possèdent un degré déterminé de combustion et sont donc spéciaux et difficilement inflammables. Le **V-MAX mini** doit cependant être maintenu à distance de sources d'inflammation car il ne se compose pas exclusivement de matières difficilement inflammables.

Le **V-MAX mini** peut perturber le bon fonctionnement d'autres appareils hautement sensibles aux ondes électromagnétiques (par exemple les dispositifs anti-cambriolages).

Des tests de stabilité ont été exécutés dans des conditions de laboratoire. Dans des conditions d'utilisation réelles, le **V-MAX mini** peut présenter un comportement différent de celui constaté pendant les essais en laboratoire.

Les formations peuvent uniquement être prodiguées par le fabricant, le service externe d'AAT ou un revendeur spécialisé qualifié.

Nous recommandons toujours d'utiliser un fauteuil roulant à freins à tambour car le **V-MAX mini** ne comprend pas de fonction de freinage propre.

Traction : après quelques centaines de mètres (selon le sol), lorsque la couche protectrice du pneu est tassée / rendue rugueuse, le **V-MAX mini** obtient une traction optimale.



ATTENTION

La température en surface peut augmenter à cause de sources de chaleur externes (par exemple la lumière du soleil) !

Dans ce cas, ne pas toucher les surfaces concernées afin d'éviter les brûlures.



AVERTISSEMENT

Le **V-MAX mini** étant uniquement une assistance à la poussée ne possédant pas de frein et ne pouvant donc pas freiner de lui-même dans les montées et les descentes après avoir lâché l'accélérateur au pouce (ou quand la batterie est déchargée) et s'arrêter, il continuera de rouler ...

- les utilisateurs initiés devraient toujours se familiariser avec les caractéristiques de conduite du **V-MAX mini** avant la première montée ou descente et s'entraîner en plat ou éventuellement dans de légères montées / descentes à faible vitesse
- l'utilisateur doit être physiquement en mesure de se servir manuellement en toute sécurité du fauteuil roulant dans n'importe quelle situation et de le stopper
- nous recommandons expressément d'utiliser un fauteuil roulant possédant des freins à tambour

Les valeurs limites (telles que puissance ascensionnelle, poids total maximal autorisé) ne doivent pas être dépassées, car en cas de panne de l'entraînement en montée, le fauteuil roule en roues libres, requérant soudainement beaucoup plus de force pour manier le fauteuil si l'utilisateur ne devait pas actionner le frein à tambour recommandé ou s'il n'y en a pas sur le fauteuil.



DANGER

Le **V-MAX mini** ne doit pas être utilisé en cas de fort handicap visuel et/ou de cécité.

Ne pas dépasser la charge totale maximale autorisée ainsi que le poids maximal autorisé de la personne, car cela peut entraîner des dysfonctionnements ou une sollicitation excessive du **V-MAX mini** !

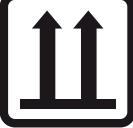
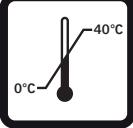
Éviter de circuler en cas de forte pluie, de verglas ou de neige et éviter les chemins sans revêtement lisse (sable, boue, gravier) afin d'éviter toute glissade.

Ne pas utiliser sur des escalators ou sur des tapis roulants afin d'éviter des dégâts matériels ainsi que des blessures dues à des chutes ou à un basculement du passager.

Le fonctionnement du **V-MAX mini** peut être influencé par des champs électromagnétiques (p. ex. par des téléphones portables, des générateurs électriques ou des sources de haute tension).

Ne pas utiliser à proximité d'appareils de diagnostic ou d'équipements médicaux ayant par exemple des fonctions de survie car ceux-ci peuvent s'en voir perturbés.

2 Explication des symboles sur l'emballage

Symbol	Explication
	Traiter avec précaution L'emballage et le produit doivent être manipulés avec la plus grande précaution.
	Protéger de l'humidité Protéger l'emballage et le produit contre une trop forte humidité de l'air. Couvrir avant de stocker. Si nécessaire, bâcher soigneusement.
	Attention fragile Manipuler l'emballage et le produit avec précaution et ne les renverser sous aucun prétexte.
	Ce côté vers le haut L'emballage doit être entreposé et transporté de telle manière que la flèche soit à tout moment tournée vers le haut. Aucune infraction à cette règle ne doit être commise, en faisant rouler ou brusquement basculer l'emballage par exemple.
	Limitation de la température de 0 à 40 °C Ne pas entreposer le produit, son emballage et sa batterie à une température inférieure/supérieure à celles indiquées.

3 Explication des symboles sur l'appareil et la plaque signalétique

Symbole	Explication
	Marquage CE Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Le produit répond aux dispositions applicables contenues dans les directives communautaires EU 2017/745 (MDR)
	Date de fabrication Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Indique l'année de fabrication du produit médical.
	Fabricant Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Indique le fabricant du produit médical (AAT Alber Antriebstechnik GmbH)
	SN Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Numéro de série du produit, p. ex. P1204XXXXXX
	Produit médical / Medical Device Lieu d'emplacement : Plaque signalétique
	Code à barres Lieu d'emplacement : Plaque signalétique Comprend le numéro de série AAT
	Plaquette de contrôle relative à la sécurité (voir chapitre Contrôle technique) Lieu d'emplacement : Partie inférieure de l'unité motrice Informé sur l'échéance du prochain contrôle technique de sécurité
	Symbol de double crochet Lieu d'emplacement : poignée Indique que la poignée doit être fixée au double crochet lorsque l'appareil est replié.
	Respecter les consignes du manuel d'utilisation ! Lieu d'emplacement : À droite de la plaque signalétique Le mode d'emploi doit être respecté ! (www.aat-online.de) Souligne la nécessité pour l'utilisateur de lire le mode d'emploi et les informations importantes relatives à la sécurité.

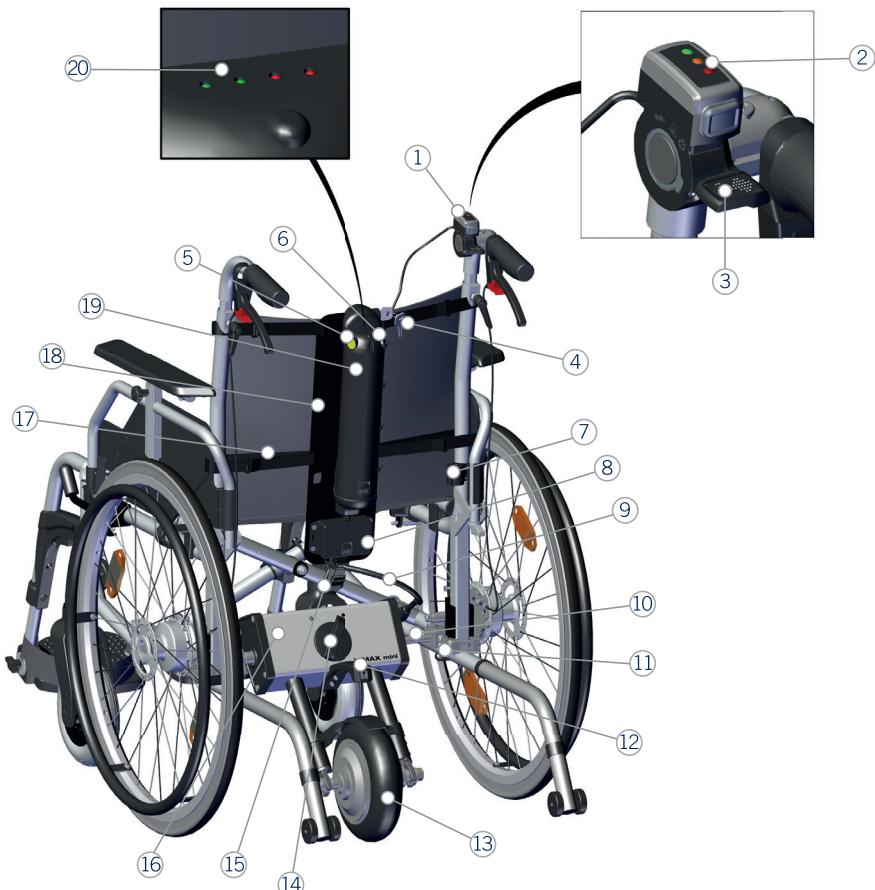
4 Description du produit

4.1 Aperçu de l'appareil



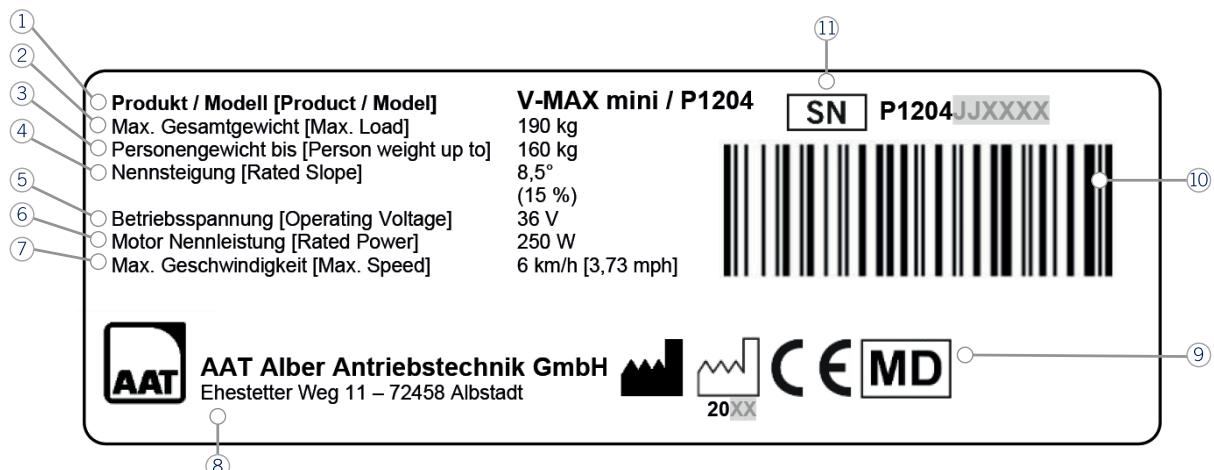
Information fabricant :

Afin d'identifier plus facilement les différentes pièces, leurs numéros indiqués ici sont également donnés la première fois qu'elles sont citées dans les chapitres suivants.



- | | |
|--|--|
| ① Boîtier de commande | ⑫ Poignée |
| ② Affichage état de charge de la batterie | ⑬ Roue motrice |
| ③ Levier d'accélérateur au pouce | ⑭ Interrupteur de déverrouillage |
| ④ Clé de verrouillage de la batterie | ⑮ Double crochet (pour accrocher) |
| ⑤ Prise | ⑯ Unité motrice |
| ⑥ Interrupteur MARCHE/ARRÊT / interrupteur d'arrêt d'urgence | ⑰ Bandes Velcro pour la fixation de la batterie |
| ⑦ Fixation pour câble d'alimentation | ⑱ Fixation de la batterie |
| ⑧ Boîtier électronique | ⑲ Batterie au lithium-ion |
| ⑨ Câble d'alimentation | ⑳ Indicateur de l'état de charge de la batterie |
| ⑩ Axes de guidage | |
| ⑪ Fixation sur le fauteuil | Plaque signalétique avec numéro de série sur la face inférieure de l'unité motrice |

4.2 Aperçu de la plaque signalétique avec numéro de série



- | | | | |
|---|-------------------------------|---|-----------------------------------|
| ① | Produit / modèle | ⑦ | Vitesse max. |
| ② | Poids total max. | ⑧ | Adresse du fabricant |
| ③ | Poids de la personne jusqu'à* | ⑨ | Symboles (voir chapitre 3) |
| ④ | Pente nominale | ⑩ | Code à barres (voir chapitre 3) |
| ⑤ | Tension de service | ⑪ | Numéro de série (voir chapitre 3) |
| ⑥ | Puissance nominale du moteur | | |

4.3 Destination

Les assistances à la poussée sont destinées à être utilisée sur les fauteuils roulants manuels et servent d'assistance à la personne accompagnante pour pousser le fauteuil. La personne accompagnante de celle dans un fauteuil roulant est assistée sur les surfaces planes comme dans les pentes ascendantes. Les assistances de poussée sont conçues pour être utilisées en intérieur comme en extérieur.

4.4 Population de patients prévue

La population de patients prévue comprend toutes les personnes possédant un fauteuil roulant manuel. Le poids autorisé de l'utilisateur du V-MAX mini est de 120 kg (poids total comprenant l'appareil et le fauteuil roulant 150 kg).

4.5 Conditions et indication médicales

Il n'existe pas de conditions médicales.

Une assistance à la poussée aide la personne accompagnante à pousser le fauteuil roulant. Il est prévu d'utiliser l'assistance à la poussée lorsque le patient n'est pas en mesure de se déplacer de manière autonome et que la personne accompagnante n'a pas suffisamment d'endurance physique et de force pour déplacer le patient dans son fauteuil roulant sur une période prolongée / de longs parcours.

4.6 Contre-indications et restrictions

Les assistances à la poussée ne doivent pas être utilisés quand :

- l'utilisateur ne possède ni formation ni initiation au produit
- l'utilisateur n'est ni physiquement ni intellectuellement en mesure de se servir en toute sécurité de l'appareil
- en cas de fort handicap visuel et/ou de cécité
- plusieurs personnes doivent être transportées à la fois
- l'utilisateur ne possède pas une vue suffisante
- en présence d'escaliers mécaniques ou de tapis roulants
- à proximité d'appareils médicaux servant par exemple à maintenir une fonction vitale et d'appareils de diagnostic
- l'utilisation n'est pas conforme à l'usage prévu
- des objets doivent être transportés

4.7 Groupe d'utilisateurs

Les assistances à la poussée sont destinées à être utilisés par :

- le personnel médical qualifié et soignant ainsi que
- les non professionnels.

Les utilisateurs reçoivent une initiation à l'emploi de l'appareil.

4.8 Données techniques



AVERTISSEMENT - Ne pas dépasser la charge totale maximale autorisée ainsi que le poids maximal autorisé de la personne, car cela peut entraîner des dysfonctionnements ou une sollicitation excessive du **V-MAX mini !**



REMARQUE - Respecter les données techniques.

Technique	V-MAX mini
Pack batteries	Lithium-ion
Dimensions de la partie motrice	Voir chapitre « Schéma coté »
Poids propre	Entraînement : 6,0 kg Fixation de la batterie avec interface : 0,8 kg Poids total sans batterie : 6,8 kg Batterie : 1,5 kg Chargeur : 0,37 kg
Poids total autorisé	190 kg (fauteuil roulant + personne + V-MAX mini) ^{1,4}
Poids maximal de la personne	160 kg ⁴
Valeurs limites lors du montage	De 36 cm à 60 cm de largeur de siège
Taille possible de roues en pouces	20 à 24"
Vitesse en marche avant	Jusqu'à 6 km/h
Autonomie avec une charge de batterie	Jusqu'à 15 km ²
Pente nominale pour un poids max. de la personne	15 % (8,5°) pour 160 kg ^{3,4,6}
Batteries	Capacité nominale 36 V / 6,4 Ah (230, 4 Wh) - capacité minimale 36 V / 6,0 Ah (216 Wh)
Moteur à courant continu	36 V / 250 W
Données acoustiques	Le niveau de bruit exprimé en décibels A est typiquement inférieur à 54 dB(A).
Forces de commutation / d'actionnement	Actionnement de l'accélérateur au pouce : 2,5 N - 4 N
Stabilité statique en descente	Respecter les indications données dans le mode d'emploi du fabricant du fauteuil roulant !
Stabilité statique latérale	Respecter les indications données dans le mode d'emploi du fabricant du fauteuil roulant !
Hauteur maximale de franchissement d'obstacle	Respecter les indications données dans le mode d'emploi du fabricant et au chapitre « Franchir des obstacles » !
Température de stockage / de fonctionnement : Appareil	-40 °C à +65 °C / -25 °C à +50 °C
Température de stockage / de fonctionnement : Pack batteries	Courte durée : -20 °C à +40 °C ⁵ / -20 °C à +65 °C (ISO 7176-9) Recommandation : -20 °C à +40 °C ⁵ / -20 °C à +35 °C
Température de charge : Pack batteries	0 °C à +40 °C
Données de vibration	La valeur effective pondérée de l'accélération à laquelle sont exposés les membres supérieurs du corps est typiquement inférieure à 2,5 m/s ² .
Degrés de protection classe IP	IPX4
Autocollant numéro de série	Face arrière de l'appareil

(1) Respecter les indications fournies par le fabricant du fauteuil roulant relatives à la charge maximale.

(2) Conformément à la norme ISO 7176-4, l'autonomie dépend, entre autres, du poids de la personne transportée, du sol, des dénivellations, de la température ambiante etc.

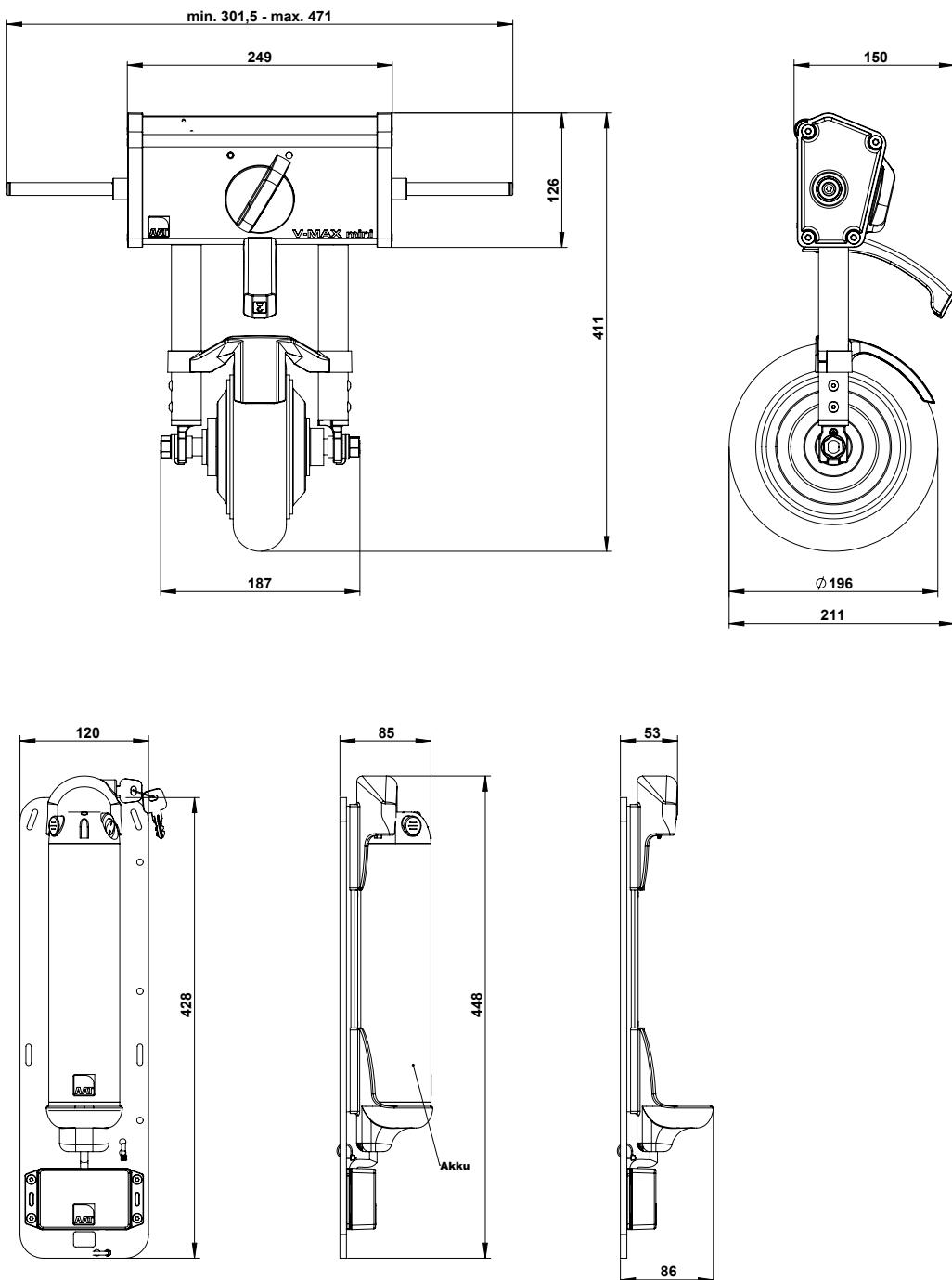
(3) Par ailleurs, la pente nominale dépend de plus du sol, des dénivellations, de la température ambiante, etc.

(4) Le poids de personne indiqué sur la plaque signalétique et dans les données techniques a été calculé en considérant que le fauteuil roulant pèse 20 kg.

(5) À des températures inférieures à 0 °C, les performances du pack batteries diminuent. Nous recommandons donc une température de stockage d'au moins 0 °C.

(6) La distance que l'appareil peut parcourir dans une montée dépend du poids de la personne transportée, du degré de la pente, du profil et du type de terrain, de la température ambiante et de l'état de la batterie.

4.9 Schéma coté



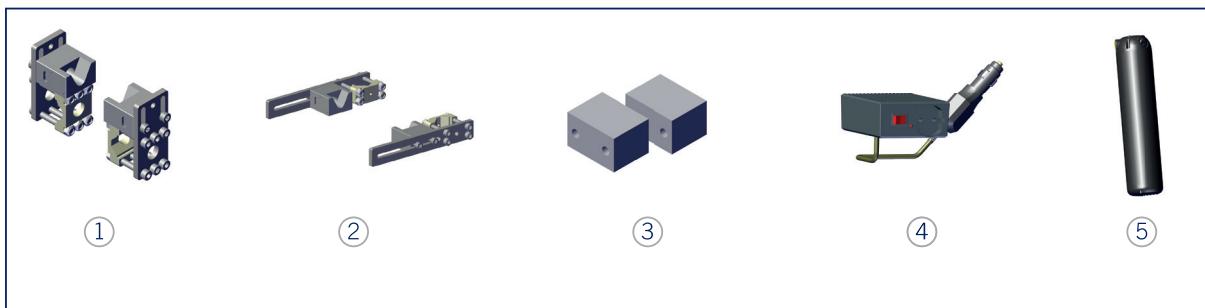
4.10 Étendue de la livraison



- ① Unité motrice **V-MAX mini**
- ② Boîtier de commande
- ③ Fixation pour boîtier de commande (pour fauteuils roulants sans frein à tambour)
- ④ Batterie (lithium-ion)
- ⑤ Fixation de la batterie avec bandes Velcro, Boîtier électrique et câble d'alimentation
- ⑥ Clé de verrouillage de la batterie
- ⑦ Chargeur
- ⑧ Fixation pour câble d'alimentation

4.11 Accessoires

REMARQUE - Utiliser uniquement des accessoires et composants de la société AAT Alber Antriebstechnik GmbH.



- ① Fixation sur le fauteuil (verticale)
- ② Fixation sur le fauteuil (horizontale)
- ③ Adaptateur 30 mm (2 x)*
- ④ Transformateur allume-cigare 12 V / 230 V
- ⑤ Batterie supplémentaire (lithium-ion)
- ⑥ Unité d'éclairage selon StVO (code de la route allemand) (sans illustration)

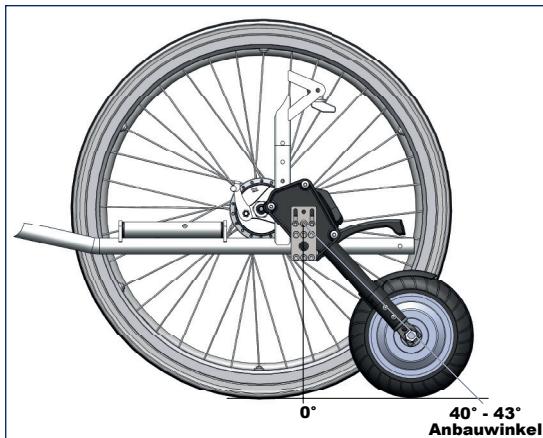
* Est nécessaire sur les fauteuils roulants dont le siège est large de 50 à 60 cm (voir instructions de montage).

5 Montage

5.1 Fixation sur le fauteuil



Informations du fabricant destinées à l'utilisateur final : Le montage de la fixation sur votre fauteuil roulant est réalisé par le revendeur agréé, le service extérieur AAT ou le fabricant. Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à l'un de ces interlocuteurs.



Exemple.

Information destinée aux revendeurs :

Veuillez tenir compte des instructions de montage des différents modèles de fauteuils roulants pour le montage de la fixation.

Vous recevrez les instructions de montage de AAT ou les trouverez à télécharger sur notre site Internet :

aat-online.de/en
> Dealer area > List of brackets.

5.2 Fixation de la batterie



ATTENTION - Bien serrer les bandes Velcro pour éviter que la fixation de la batterie se détache.



La fixation de la batterie est dotée de quatre bandes Velcro.



Fixer la bande Velcro aux châssis supérieur et inférieur du fauteuil roulant.



Répéter l'action de l'autre côté. Serrer les bandes Velcro et fixer si nécessaire la bande supérieure avec un clip de maintien.

5.3 Unité motrice



DANGER - L'unité motrice doit être entièrement engagée dans la fixation pour éviter qu'elle ne se mette soudainement à bouger et que les axes de guidage puissent sortir correctement !

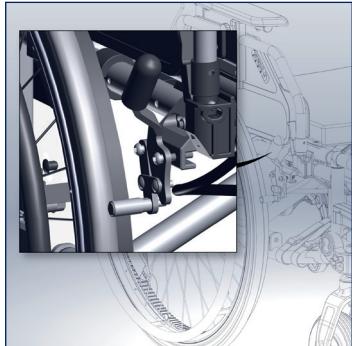


ATTENTION - Les fiches des prises doivent être sèches.

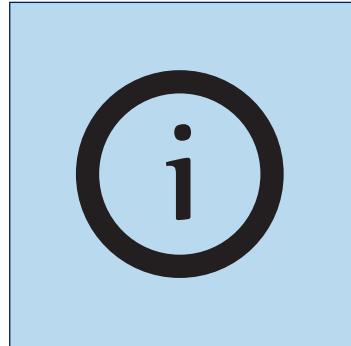


Information fabricant :

La largeur des axes de guidage est spécialement préréglée pour votre fauteuil roulant. En cas de questions ou de modifications, adressez-vous à votre revendeur professionnel homologué, au service extérieur AAT ou au fabricant.



Activer les freins du fauteuil roulant afin de prévenir tout déplacement inopiné.

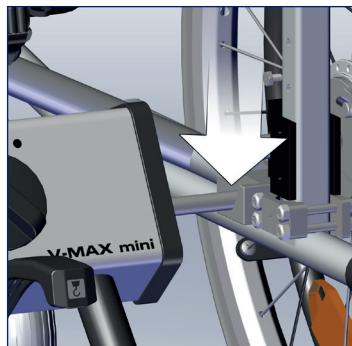


Recommandation du fabricant :

Ne relâcher les freins qu'après avoir exécuté toutes les étapes indiquées au chapitre « Montage ».



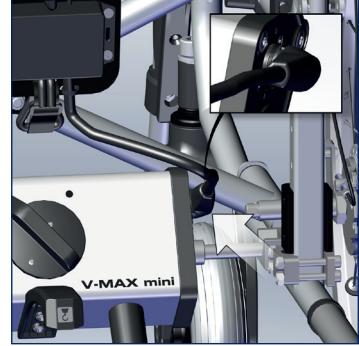
Engager l'unité motrice complète dans la fixation sur le fauteuil. Maintenir l'entraînement par la poignée.



Veiller à mettre les deux axes de guidage en place de manière homogène.



Tourner à fond l'interrupteur de déverrouillage vers la droite.
» Le verrouillage s'effectue.



Brancher le câble d'alimentation dans la prise de l'unité motrice.
» Le contact est magnétique !

5.4 Batterie



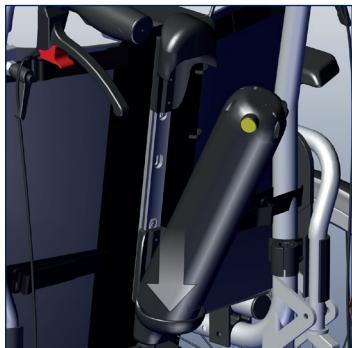
AVERTISSEMENT - Ne jamais court-circuiter ni relier les pôles de la batterie afin d'éviter des décharges électriques !



AVERTISSEMENT - Ne jamais utiliser une batterie déchargée ou défectueuse car sa défaillance provoque une roue libre de l'appareil et du fauteuil roulant dans les pentes, exigeant tout à coup beaucoup plus de force pour le maniement.



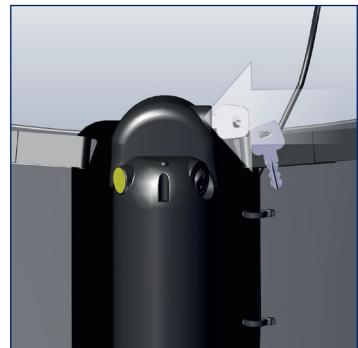
ATTENTION - Les fiches des prises doivent être sèches.



Placer la batterie dans la partie inférieure de sa fixation.



Enfoncer d'un clic la batterie dans la partie supérieure de la fixation.



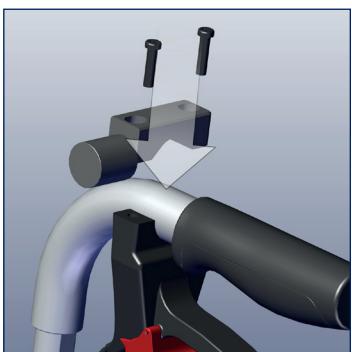
Introduire la clé de verrouillage de la batterie et la tourner de 180°.
» La batterie est bloquée.

5.5 Boîtier de commande

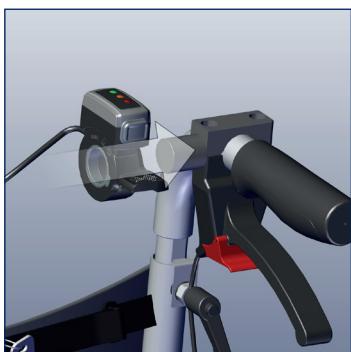


AVERTISSEMENT - La bride de fixation doit être bien serrée car le boîtier de commande pourrait sinon se mettre soudain à bouger !

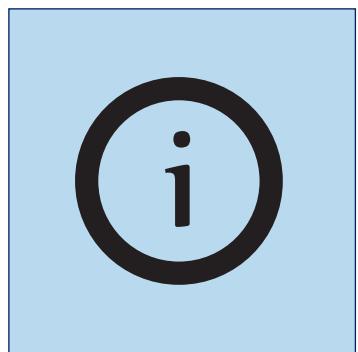
Sur les fauteuils roulants avec frein à tambour



Attacher la fixation du boîtier de commande (pince) au frein à main du fauteuil roulant et bien serrer avec les vis associées.



Emboîter le boîtier de commande sur le tube cylindrique, régler le bon angle et serrer la tige filetée. Veiller au bon serrage.

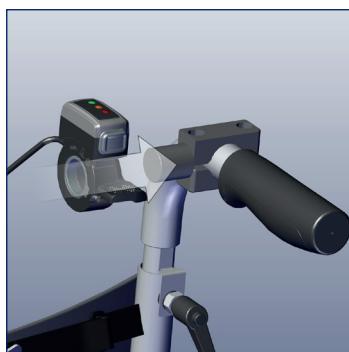


Le préréglage est réalisé par le revendeur ou AAT.

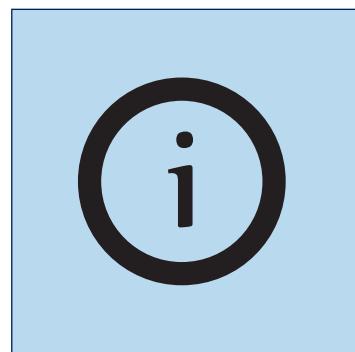
Sur les fauteuils roulants sans frein à tambour



Attacher la fixation du boîtier de commande (deux pinces) à la poignée tubulaire et bien serrer avec les vis associées.



Emboîter le boîtier de commande sur le tube cylindrique, régler le bon angle et serrer la tige filetée. Veiller au bon serrage.



Le prérglage est réalisé par le revendeur ou AAT.



**L'assistance à la poussée n'est pas une assistance de freinage.
Le fauteuil roulant doit être freiné par la personne accompagnante.**

C'est la raison pour laquelle nous recommandons toujours des freins à tambour !

5.6 Roulettes anti-bascule



AVERTISSEMENT - Ne jamais utiliser sans les deux paires de roulettes anti-bascule du fabricant du fauteuil roulant afin d'empêcher tout risque de basculement vers l'arrière !



AVERTISSEMENT - Vérifier les roulettes anti-bascule avant la mise en service afin de garantir la sécurité !

Recommandation expresse du fabricant : L'utilisation de roulettes anti-bascule sur le fauteuil roulant est expressément recommandée. Les roulettes anti-bascule sont obligatoires pour les pentes ascendantes de plus de 8 %.

Nous recommandons d'utiliser les roulettes anti-bascule du fabricant du fauteuil roulant.

6 Mise en service



DANGER - Le dispositif doit être utilisé par une seule personne disposant d'une formation appropriée. Cette personne doit disposer des capacités physiques et mentales pour pouvoir utiliser le **V-MAX mini** en toute sécurité et ne doit pas souffrir de troubles cognitifs !



DANGER - Ne jamais utiliser sans les deux paires de roulettes anti-bascule du fabricant du fauteuil roulant afin d'empêcher tout risque de basculement vers l'arrière !



DANGER - Éviter de circuler avec le fauteuil le long de parois montagneuses ou de rails afin d'éviter tout basculement !



DANGER - Traverser les carrefours, les passages à niveau et les rues avec la plus grande prudence !



DANGER - En pente, utiliser les freins du fauteuil roulant, car le **V-MAX mini** ne possède pas de fonction de freinage ! C'est la raison pour laquelle nous recommandons toujours des freins à tambour !



DANGER - Ne pas utiliser sur des escalators ou sur des tapis roulants afin d'éviter des dégâts matériels ainsi que des blessures dues à des chutes ou à un basculement du passager.



AVERTISSEMENT - S'exercer à vitesse réduite sur un terrain plat en extérieur ! N'actionner que légèrement l'accélérateur au pouce > choix intuitif de la vitesse !



AVERTISSEMENT - Ne commencer une montée qu'à faible vitesse !



AVERTISSEMENT - Ne pas rouler transversalement dans les pentes !



AVERTISSEMENT - Ne procéder à un demi-tour en pente que lorsque l'on est physiquement en mesure de fournir la force supplémentaire nécessaire !



AVERTISSEMENT - Conduire à faible vitesse dans les pentes et utiliser les freins du fauteuil roulant afin d'éviter tout situation dangereuse ! Nous recommandons des freins à tambour !



AVERTISSEMENT - Ne jamais utiliser une batterie déchargée ou défectueuse car sa défaillance provoque une roue libre de l'appareil et du fauteuil roulant dans les pentes, exigeant tout à coup beaucoup plus de force pour le maniement.



AVERTISSEMENT - Ne pas approcher des escaliers ni de paliers afin d'éviter tout basculement.



AVERTISSEMENT - Éviter de circuler en cas de forte pluie, de verglas ou de neige et éviter les chemins sans revêtement lisse (sable, boue, gravier) afin d'éviter toute glissade.



AVERTISSEMENT - Éteindre le **V-MAX mini** et serrer les freins du fauteuil roulant en situation de pause, d'utilisation des transports en commun (omnibus, tramways, etc.) et de transfert de la personne afin d'éviter tout déplacement inopiné !



AVERTISSEMENT - Respecter le code de la route pour circuler sur la voie publique !



AVERTISSEMENT - Toujours manipuler le fauteuil roulant des deux mains afin de pouvoir réagir de manière appropriée à toute situation dangereuse !



AVERTISSEMENT - Si des éléments d'entraînement se bloquent ou si le comportement de conduite du fauteuil est altéré, il convient d'arrêter **V-MAX mini** immédiatement et de ne plus l'utiliser ! Contacter un revendeur agréé ou le fabricant !



AVERTISSEMENT - Tenir compte du poids total autorisé.
(voir chapitre « Données techniques ») !



ATTENTION - Toujours franchir les bords de trottoir / obstacles en marche arrière (voir chapitre « Franchir des obstacles ») !



ATTENTION - Rester à une distance suffisante du bord du trottoir afin d'éviter toute détérioration !



ATTENTION - En cas d'utilisation de coussins, etc., il convient de veiller à ce que le passager soit assis en toute sécurité afin d'éviter qu'il ne glisse ou ne tombe !



REMARQUE - Ne jamais tirer / soulever le boîtier de commande du **V-MAX mini** car il n'est pas conçu pour cela. Utiliser les poignées de poussée du fauteuil roulant !



REMARQUE - Ne pas reculer contre un mur lorsque les roulettes anti-bascule sont installées afin de ne pas les endommager. Nous recommandons d'utiliser les roulettes anti-bascule du fabricant du fauteuil roulant.



REMARQUE - Ne pas tirer sur le câble d'alimentation pendant son utilisation !



REMARQUE - La batterie doit être entièrement chargée avant la première mise en service !



REMARQUE - Le **V-MAX MINI** ne possède pas de marche arrière. Le demi-tour du fauteuil roulant doit être exécuté manuellement.



REMARQUE - Procéder à un contrôle visuel avant chaque mise en service ! Si des pièces sont visiblement défectueuses ou si elles manquent, contacter un revendeur spécialisé agréé ou le fabricant.



REMARQUE - Le système d'arrêt automatique arrête le **V-MAX MINI** au bout d'environ 15 minutes. Afin de pouvoir de nouveau rouler, désactiver la batterie et la réactiver au bout de 1 à 3 secondes.



REMARQUE - Traction : après quelques centaines de mètres (selon le sol), lorsque la couche protectrice du pneu est tassée / rendue rugueuse, le **V-MAX MINI** obtient une traction optimale.

6.1 Mise en marche



REMARQUE - NE PAS actionner l'accélérateur au pouce pendant l'activation - protection anti-démarrage !



REMARQUE - La clé de verrouillage doit être utilisée pour le verrouillage de la batterie !



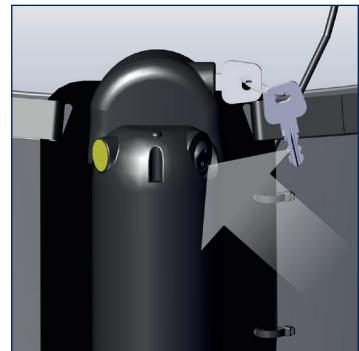
REMARQUE - L'interrupteur de déverrouillage doit être entièrement tourné vers la droite (point fermé), l'entraînement ne recevrait sinon aucun signal de marche !



N'activer le **V-MAX mini** qu'une fois que le passager a pris place.



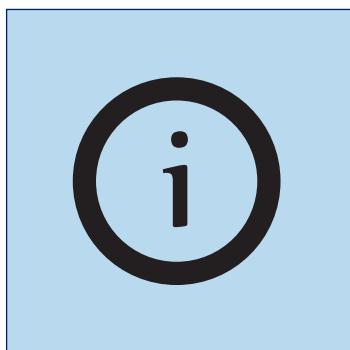
Tourner si nécessaire à fond l'interrupteur de déverrouillage vers la droite. si cela n'a pas encore été fait.



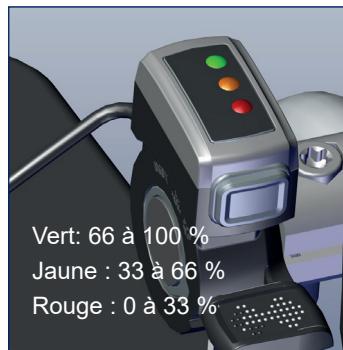
Activer le V-MAX mini sur la batterie.

6.2 Conduire avec le v-MAX mini

Indicateur de batterie



L'indicateur de batterie s'actualise après l'activation et indique l'état réel de charge.



Vert: 66 à 100 %
Jaune : 33 à 66 %
Rouge : 0 à 33 %



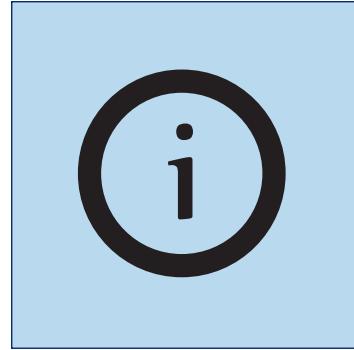
Vert = batterie chargée (66 à 100 %)



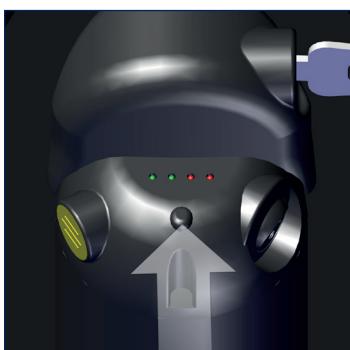
Orange = batterie faible (33 à 66 %)



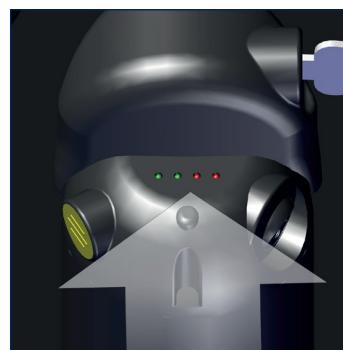
Rouge = batterie déchargée (0 à 33 %)
» Charger la batterie !



L'état de charge peut en outre aussi être relevé sur la batterie.



Appuyer sur la touche située sous les LED de l'indicateur de batterie.



L'état de charge est indiqué sur la batterie.

Recommandation du fabricant :

Utiliser d'abord l'indicateur de batterie sur le boîtier de commande. Ne relever l'état de charge sur la batterie qu'en cas de nécessité.

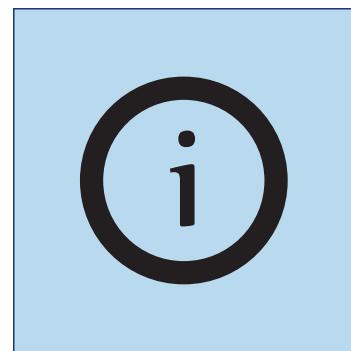
Conduire avec l'accélérateur au pouce



Pousser légèrement l'accélérateur au pouce vers le bas.
» Le **V-MAX mini** avance.



Plus la pression sur l'accélérateur au pouce s'accroît et plus la vitesse augmente.



Le **V-MAX mini** ne possède pas de marche arrière. Le demi-tour du fauteuil roulant doit être exécuté manuellement.



L'assistance à la poussée n'est pas une assistance de freinage. Le fauteuil roulant doit être freiné par la personne accompagnante.

C'est la raison pour laquelle nous recommandons toujours des freins à tambour !

Si le fauteuil roulant est tiré à moins de 1 km/h en arrière, l'accélérateur au pouce jouit de sa pleine fonction (entraîne quand l'accélérateur au pouce est actionné).

Si le fauteuil roulant est tiré à plus de 1 km/h en arrière, l'accélérateur au pouce n'a aucune fonction (pas d'entraînement).

Fonctions de sécurité et d'information



Quand l'accélérateur au pouce est lâché, le **V-MAX mini** roule sur son erre. Pour le freiner, utiliser les freins à tambour du fauteuil roulant !

En cas de situation dangereuse, le **V-MAX mini** peut être désactivé avec l'interrupteur MARCHE/ARRÊT situé sur la batterie. L'appareil est immédiatement désactivé.



L'indicateur d'état informe sur l'état de service actuel (voir chapitre "Informations d'état" pour les états de défaut et les résolutions de problème).

6.3 Franchir des obstacles / rabattre vers le haut



REMARQUE - Ne jamais tirer / soulever le boîtier de commande du **V-MAX mini** car il n'est pas conçu pour cela. Utiliser les poignées de poussée du fauteuil roulant.

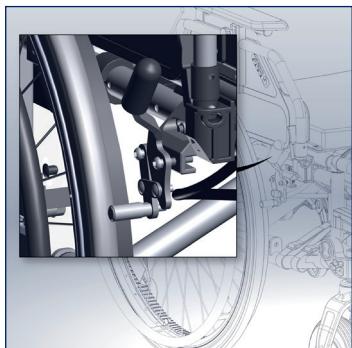


REMARQUE - Pour franchir les obstacles les plus hauts, respecter absolument les indications du manuel d'utilisation du fabricant du fauteuil roulant !

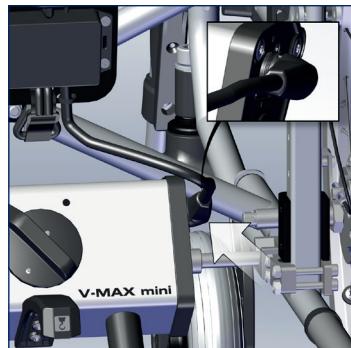


REMARQUE - Faire attention aux roulettes anti-bascule, au moment de franchir des obstacles ou des bordures de trottoir, afin de ne pas les endommager.

Rabattre le **V-MAX mini** vers le haut pour franchir des obstacles importants.



Activer les freins du fauteuil roulant.



Débrancher si nécessaire le câble d'alimentation de la prise de l'unité motrice.



L'interrupteur de déverrouillage reste tourné sur la droite.
» Les axes de guidage se trouvent dans leur fixation.



Soulever le **V-MAX mini** par la poignée.

» Tenir compte du symbole pour accrocher le double crochet.



Rabattre le **V-MAX mini** vers le haut.

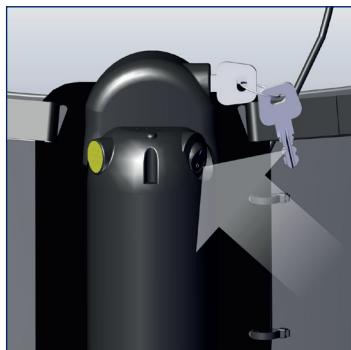


Accrocher la poignée dans le double crochet.

» Tenir compte du symbole pour accrocher le double crochet.

Pour rabattre le **V-MAX mini** vers le bas, exécuter les étapes indiquées dans ce chapitre dans l'ordre inverse.

6.4 Désactiver l'entraînement



Désactiver le V-MAX mini.
Appuyer sur l'interrupteur MARCHE/ARRÊT.



Tourner à fond l'interrupteur de déverrouillage vers la gauche.
» Les axes de guidage rentrent.

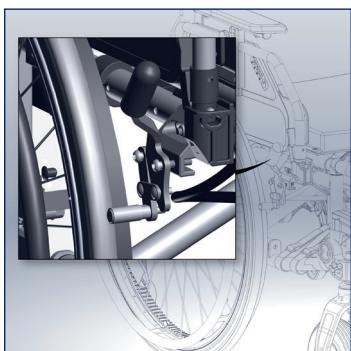


Consigne du fabricant :

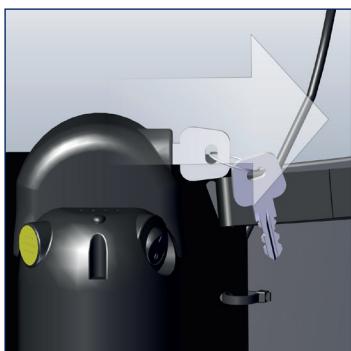
La batterie peut se décharger quand le **V-MAX mini** n'est pas utilisé pendant une période prolongée. Veuillez pour cette raison veiller à ce que l'entraînement soit correctement désactivé.

6.5 Système d'immobilisation / protection contre toute utilisation non autorisée

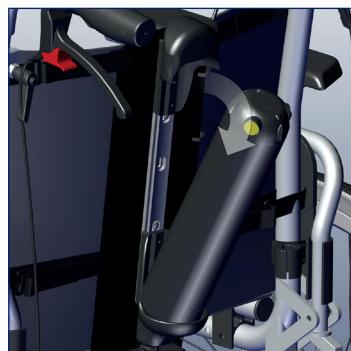
Respecter les étapes suivantes pour protéger le **V-MAX mini** contre toute utilisation non autorisée. Elles empêchent toute utilisation indésirable du **V-MAX mini**.



Activer les freins du fauteuil roulant.



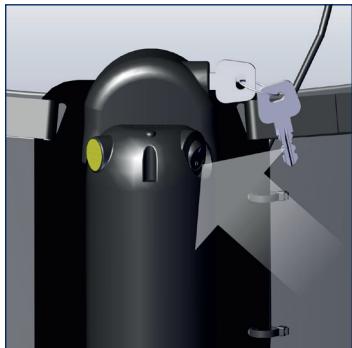
tourner la clé à 180°
» La batterie est déverrouillée.
Retirer ensuite la clé.



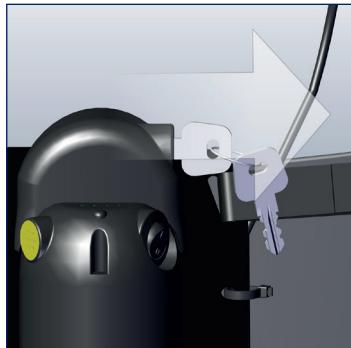
Retirer la batterie et l'emporter avec soi.

7 Démontage

Retirer la batterie



Si cela n'a pas encore été fait, **désactiver le V-MAX mini.** Appuyer sur l'interrupteur MARCHE/ARRÊT.

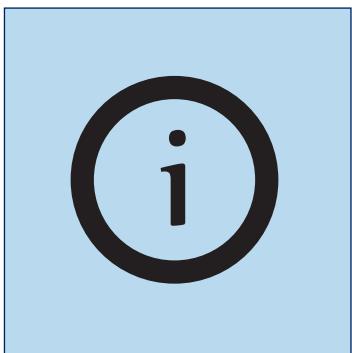


Turner la clé à 180°
» La batterie est déverrouillée.
Retirer ensuite la clé.



Retirer la batterie.

Retirer les roulettes anti-bascule (option)

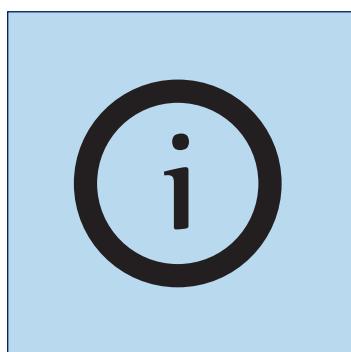


Enlever si nécessaire les roulettes anti-bascule selon les indications du fabricant du fauteuil roulant.

Retirer le boîtier de commande / l'accélérateur au pouce



Retirer si nécessaire le boîtier de commande / l'accélérateur au pouce de sur le tube cylindrique.



Recommandation du fabricant :
Laisser le boîtier de commande monté en permanence.

Retirer la fixation de la batterie



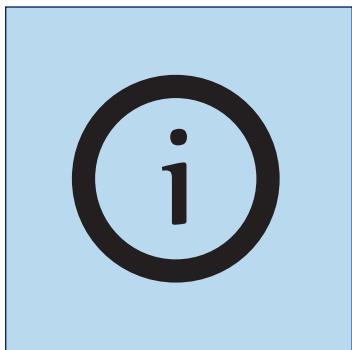
La fixation de la batterie est dotée de quatre bandes Velcro.



Retirer si nécessaire la bande Velcro du haut du clip de maintien. Détacher la bande Velcro des châssis supérieur et inférieur du fauteuil roulant.



Répéter l'action de l'autre côté.



Recommandation du fabricant :

Retirer la fixation de la batterie uniquement si c'est nécessaire. Le mécanisme de pliage du fauteuil roulant est aussi utilisable sans restriction quand la fixation de la batterie est montée.

8 Transport



AVERTISSEMENT - Ne pas utiliser le **V-MAX mini** avec fauteuil roulant comme siège dans un véhicule !



AVERTISSEMENT - Lors du transport dans des véhicules/par avion, s'assurer de bien respecter les réglementations en vigueur.



ATTENTION - Désactiver lors du transport !



ATTENTION - Tenir compte des indications de poids du véhicule !



REMARQUE - Avant sa mise en marche, placer pendant au moins une heure dans un environnement hors gel afin d'éviter des dysfonctionnements !



Information fabricant :

Les batteries au lithium-ion sont considérées comme produits dangereux, mais sont autorisées pour le transport aérien selon DOT + IATA. La batterie au lithium-ion du V-MAX mini ayant une puissance inférieure à 300 Wh, elle peut être transportée dans le bagage à main.

Avant d'effectuer un voyage en avion, prenez néanmoins contact avec la compagnie aérienne concernée afin de déclarer la batterie au lithium-ion. Si vous avez besoin de certificats de transport pour la compagnie aérienne, vous les trouverez sur notre site Internet à la page : aat-online.de/en > Service > Download area > General > Declaration of harmlessness

Désactiver le **V-MAX mini** (voir chapitre « Désactiver l'entraînement »).

Démonter le **V-MAX mini** (voir chapitre « Démontage »).

Ranger en sécurité dans le coffre de la voiture.

- » Tenir le **V-MAX mini** par sa poignée.
- » Il n'est pas obligatoire de démonter la fixation de la batterie de sur le fauteuil roulant.

9 Entretien et maintenance



AVERTISSEMENT - Les réparations ou les contrôles techniques de sécurité doivent être effectués uniquement par le fabricant, par le service externe de AAT ou par un revendeur spécialisé agréé !



REMARQUE - Procéder à un contrôle visuel avant chaque mise en service. Si des pièces sont visiblement défectueuses ou si elles manquent, contacter un revendeur spécialisé agréé ou le fabricant.



REMARQUE - Il est recommandé d'effectuer un contrôle technique de sécurité tous les deux ans. La plaquette de contrôle indique la date limite de révision. Conseil : Après un changement d'utilisateur ou une réutilisation.

9.1 Batterie et chargeur



DANGER - Veuillez informer impérativement votre revendeur ou le fabricant avant toute expédition de batteries au lithium-ion (réparation, élimination, etc.), car il y a un danger élevé ! Des conditions d'expédition spéciales peuvent éventuellement rendre un emballage spécial nécessaire ! Votre revendeur recevra des conteneurs de transport autorisés sur demande - une expédition ne doit avoir lieu que par l'intermédiaire de ce dernier !



AVERTISSEMENT - Ne jamais court-circuiter ni relier les pôles de la batterie afin d'éviter des décharges électriques !



ATTENTION - Pendant le temps de charge, poser le câble de manière sûre afin d'éviter les chutes accidentelles.



ATTENTION - Ne pas ponter ni réparer des fusibles défectueux afin d'éviter des décharges électriques.



ATTENTION - Protéger contre l'humidité afin d'éviter des décharges électriques.



REMARQUE - Ne jamais tenir le chargeur par le câble de charge/d'alimentation.



REMARQUE - Charger la batterie après chaque utilisation ! Une décharge profonde entraîne une perte de capacité et raccourcit la durée de vie.



REMARQUE - Protéger le chargeur et le transformateur allume-cigare contre les huiles, graisses, détergents agressifs, diluants ou dommages divers !



REMARQUE - Respecter les consignes du mode d'emploi du chargeur/transformateur.



REMARQUE - Placer la batterie dans un lieu à l'abri du gel au moins une heure avant de la charger afin d'éviter tout dysfonctionnement.



REMARQUE - Ne pas charger le pack à proximité de matériaux sensibles à la chaleur ou inflammables.

Recommandation : Débrancher la batterie du chargeur en cas de stockage prolongé (ou quand elle n'est pas utilisée). Procéder à des charges de maintien régulières 1 fois par mois puis débrancher de nouveau la batterie du chargeur.



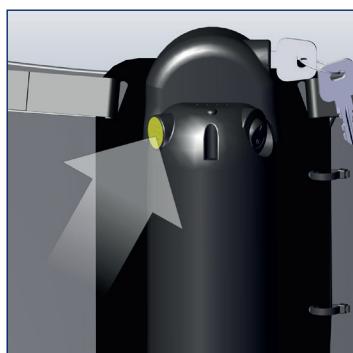
Information fabricant :

La batterie ne requiert aucune maintenance, elle est rechargeable. Les batteries neuves n'atteignent leur pleine capacité qu'après plusieurs cycles de chargement. Pendant la charge, il n'est pas possible de circuler avec le **V-MAX mini**.

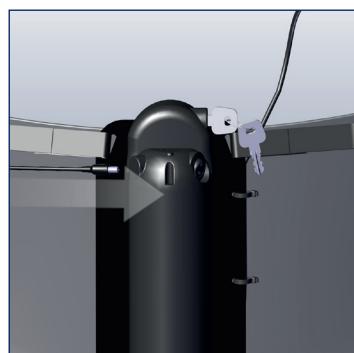
Charger la batterie sur le fauteuil roulant



Désactiver le **V-MAX mini** (voir chapitre « Désactiver l'entraînement »).



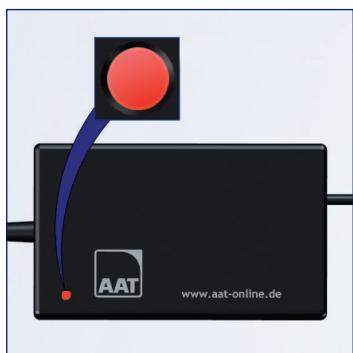
Ouvrir le cache en caoutchouc de la prise.



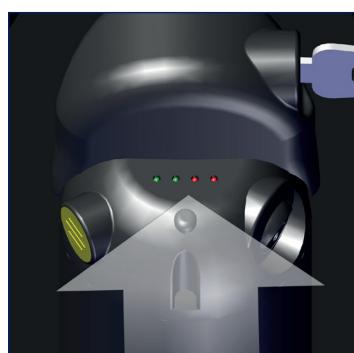
Brancher le chargeur.
» La batterie peut rester dans sa fixation pendant qu'elle est chargée.



LED verte = batteries chargées
Env. 4 heures



LED rouge = batterie en cours de charge

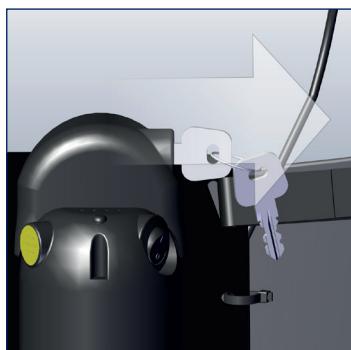


Contrôle de la capacité sur la batterie (voir chapitre « Indicateur de batterie »).

Charger la batterie en dehors du fauteuil roulant



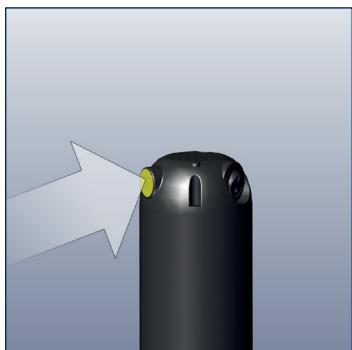
Désactiver le **V-MAX mini** (voir chapitre « Désactiver l'entraînement »).



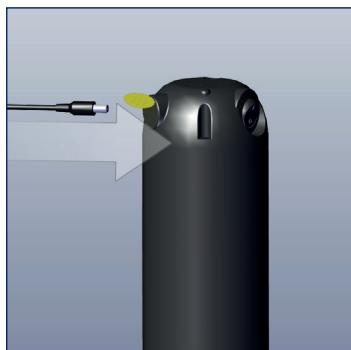
Turner la clé à 180°
 » La batterie est déverrouillée.
 Retirer ensuite la clé.



Retirer la batterie.



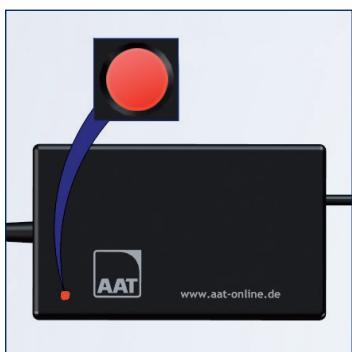
Ouvrir le cache en caoutchouc de la prise.



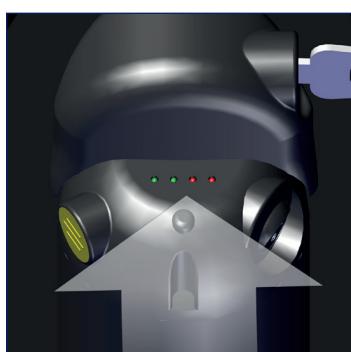
Brancher le chargeur.



LED verte = batteries chargées
 Env. 4 heures



LED rouge = batterie en cours de charge

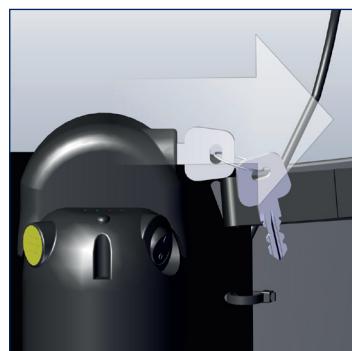


Contrôle de la capacité sur la batterie (voir chapitre « Indicateur de batterie »).

Charger la batterie dans un véhicule



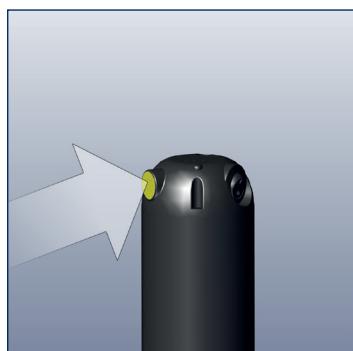
Désactiver le **V-MAX mini**
(voir chapitre « Désactiver l'entraînement »).



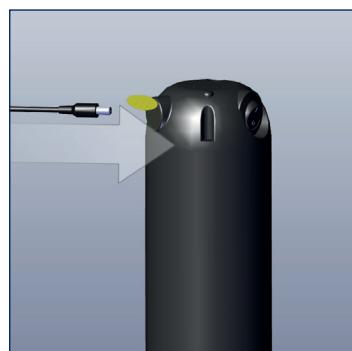
tourner la clé à 180°
» La batterie est déverrouillée.
Retirer ensuite la clé.



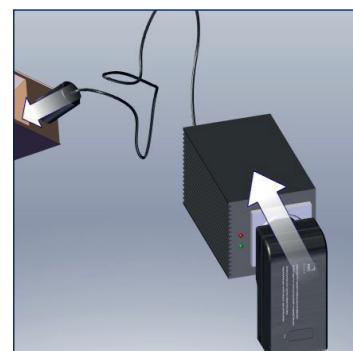
Retirer la batterie.



Ouvrir le cache en caoutchouc de la prise.



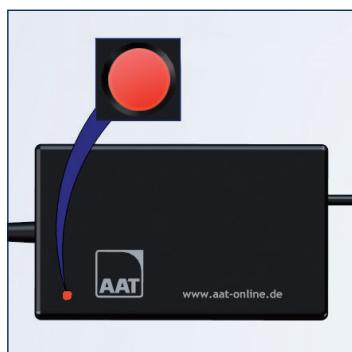
Brancher le chargeur.



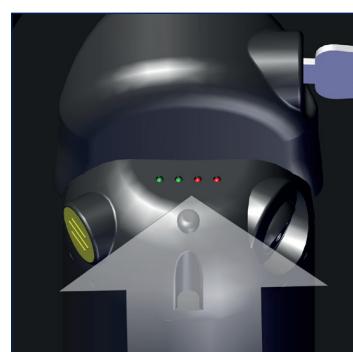
Relier le transformateur de tension au chargeur.



LED verte = batteries chargées
Env. 4 heures



LED rouge = batterie en cours de charge



Contrôle de la capacité sur la batterie (voir chapitre « Indicateur de batterie »).

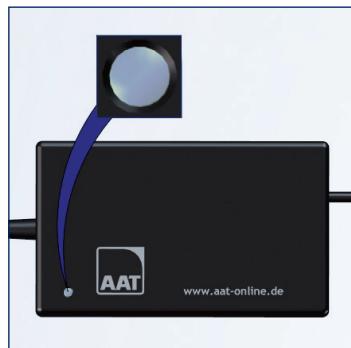
Information chargeur



Remarque - Il convient de se référer aux indications du fabricant dans le mode d'emploi du chargeur !



Chargeur **V-MAX mini**
» Batterie au lithium-ion
» Capacité de la batterie
6,0 à 6,4 Ah.



Défaut possible
La LED ne s'allume pas.
Contacter le fabricant !

9.2 Nettoyage et désinfection



AVERTISSEMENT - Aucune humidité ne doit pénétrer à l'intérieur de l'appareil ! Cela pourrait provoquer des décharges électriques. Utiliser exclusivement des chiffons humides, en aucun cas mouillés !



AVERTISSEMENT - Tester toutes les fonctions de sécurité après le nettoyage !



AVERTISSEMENT - Ne pas fumer pendant le nettoyage !



REMARQUE - Tenir le **V-MAX mini** à l'écart de sources d'inflammation !



REMARQUE - Nettoyer l'unité motrice, le boîtier de commande et la fixation de la batterie de toute salissures ou dépôts de saletés !



REMARQUE - Nettoyer le fauteuil roulant conformément aux prescriptions du fabricant !



REMARQUE - Ne pas utiliser de nettoyeur à haute pression.



REMARQUE - Ne pas utiliser de produits abrasifs ou agressifs (tester éventuellement d'abord en un endroit peu visible) !



REMARQUE - Ne pas utiliser de substances contenant de l'alcool !



REMARQUE - Ne pas utiliser de substances acides telles qu'un nettoyant à l'orange !

Essuyer les surfaces du **V-MAX mini** avec des détergents doux usuels.
» Respecter les consignes du fabricant.

Si vous désirez désinfecter le **V-MAX mini** veuillez y procéder en l'essuyant.

Utiliser des désinfectants usuels.
» Respecter les consignes du fabricant.

Désinfectants possibles :

- Lingettes désinfectantes Ecolab Oxy Wipe
- Lingettes désinfectantes B15 orochemie
- Mikrozid sensitive wipes Schülke
- Nettoyant désinfectant Sagrotan

9.3 Élimination



DANGER - Veuillez informer impérativement votre revendeur ou le fabricant avant toute expédition de batteries au lithium-ion (réparation, élimination, etc.), car il y a un danger élevé ! Des conditions d'expédition spéciales peuvent éventuellement rendre un emballage spécial nécessaire ! Votre revendeur recevra des conteneurs de transport autorisés sur demande - une expédition ne doit avoir lieu que par l'intermédiaire de ce dernier ! (Prescription uniquement pour batterie au lithium-ion)

Votre **V-MAX mini** et sa batterie ont une longue durée de vie. Après expiration de leur durée de vie utile, il vous est possible, dans une perspective d'élimination des déchets, de remettre ces composants à la société AAT Alber Antriebstechnik GmbH ou aux commerces spécialisés agréés par cette dernière.



Sur ce produit est apposé le symbole de la « poubelle barrée » selon la directive WEEE. Ce marquage sert à indiquer que ces produits doivent être remis dans une installation de recyclage régionale en fin de vie.

Veuillez vous informer sur la législation en vigueur dans votre pays pour éliminer ce produit, car la mise en œuvre des directives WEEE est différente dans chaque état ou ne s'applique pas en dehors de l'Europe.

Ces produits peuvent également être repris par AAT ou les revendeurs concernés pour être éliminés de manière appropriée.

9.4 Stockage de longue durée

Si le **V-MAX mini** n'est pas utilisé pendant une assez longue période (par exemple pendant plusieurs mois), il convient de respecter les points suivants :

- Si le fauteuil roulant doit lui aussi être entreposé, tenir compte des indications du fabricant du fauteuil roulant.
- Aucune humidité ne doit pénétrer à l'intérieur de l'appareil.
- Entreposer dans des endroits secs ne présentant pas une humidité trop élevée de l'air. Si nécessaire, recouvrir de film !
- Protéger contre toute exposition prolongée au rayonnement solaire.
- Les personnes non autorisées, notamment les enfants, ne doivent pas avoir accès sans surveillance au lieu d'entreposage du **V-MAX mini** !
- Retirer la batterie avant d'entreposer l'appareil !
- Respecter impérativement les consignes de sécurité données au chapitre « Batterie et chargeur » !

Nettoyer le fauteuil roulant et le produit avant la remise en service du **V-MAX mini** (voir chapitre « Nettoyage »). Vérifier si un contrôle technique doit être effectué (voir chapitre « Contrôle technique »)

Si aucun contrôle technique n'est nécessaire, le fonctionnement électrique, les roulettes anti-bascule (en option), les fixations et, le cas échéant, la pression de gonflage des roues directrices doivent impérativement être contrôlés avant la mise en service !

9.5 Contrôle technique



REMARQUE - Les contrôles techniques de sécurité doivent être effectués uniquement par le fabricant, par le service externe AAT ou par les revendeurs agréés.



REMARQUE - Il est recommandé d'effectuer un contrôle technique de sécurité tous les deux ans.

La plaquette de contrôle indique la date limite. Conseil : Après un changement d'utilisateur ou une réutilisation.



La plaquette de contrôle indique la date limite de révision !

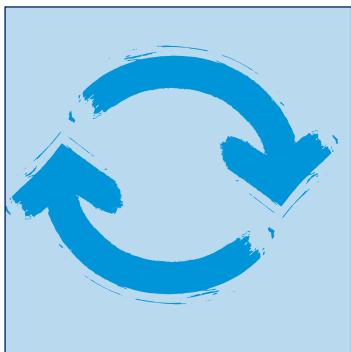
Une utilisation non conforme peut conduire à endommager le **V-MAX mini** si la capacité technique à fonctionner est compromise. C'est la raison pour laquelle un contrôle technique devrait être exécuté tous les 2 ans. Nous recommandons par ailleurs un contrôle technique avant chaque réutilisation.

Pour pouvoir effectuer un contrôle technique, une formation est nécessaire. Vous trouverez de plus amples informations sur : www.aat-online.de/en

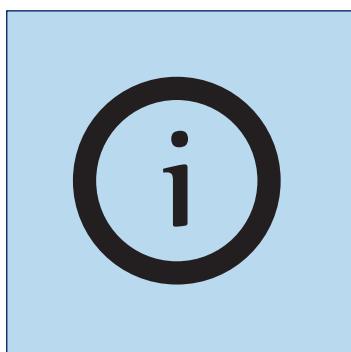
9.6 Réutilisation (changement d'utilisateur)

On parle de réutilisation lorsque le produit AAT du patient X doit être utilisé auprès d'un autre patient Y. Une réutilisation a également lieu lorsqu'un patient reçoit un autre modèle de fauteuil roulant et a donc besoin de nouveaux composants.

Merci de contacter le fabricant, le service client AAT ou le revendeur spécialisé agréé.



Le **V-MAX mini** peut être réutilisé.



Avant chaque réutilisation, il est conseillé de procéder à un contrôle technique et à un nettoyage/un désinfection. (Voir chapitre « Nettoyage » et « Contrôle technique »)

9.7 Rappels et mesures correctives

S'il devait y avoir de nouvelles informations importantes concernant la sécurité ou l'utilisation de votre produit, nous vous en tiendrions informé. Comme cela a déjà été indiqué au début, vous trouverez la version actualisée du présent mode d'emploi à tout moment sur notre site Internet.

Si des modifications ultérieures doivent être effectuées ou des mesures correctives prises sur le produit, nous informons notre revendeur agréé par écrit de tous les numéros de série concernés. S'il devait y avoir de nouvelles informations importantes concernant la sécurité ou l'utilisation de votre produit, nous vous en tiendrions informé.

10 Informations d'état

10.1 États de défaut

Les impulsions de clignotement sont continues et séparées par une pause visible.



La LED de l'indicateur d'état clignote

LED clignote	État de défaut
1 x	Erreur dans la mémoire non volatile
2 x	Sous-tension batterie
3 x	Surtension batterie
4 x	Erreur dans l'accélérateur au pouce
5 x	Défaut contrôleur du moteur
6 x	Défaut surcharge (surintensité de courant)

Poursuivre la conduite après un code d'erreur :

1. Désactiver le V-MAX mini avec l'interrupteur MARCHE/ARRÊT de la batterie
2. Attendre 1 à 3 secondes
3. Activer le V-MAX mini avec l'interrupteur MARCHE/ARRÊT de la batterie
4. Poursuivre le trajet voir chapitre 6.2 Conduire avec l'accélérateur au pouce

10.2 Résolution des problèmes

Problème	Vérification et résolution éventuelle des problèmes
Le V-MAX mini ne peut être activé	Batterie montée et branchée au chargeur ? Oui : Débrancher le chargeur !
	V-MAX mini non branché à la batterie par le câble d'alimentation ? Non : Brancher !
	Batterie déchargées ? Oui : Le recharger !
	Problème au fusible ? Oui : Le changer !
	Le problème persiste ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
Quand l'accélérateur au pouce est actionné après avoir allumé l'appareil, son affichage clignote rapidement	Interrupteur de déverrouillage non tourné sur la droite (non verrouillé) ? Oui : Tourner entièrement l'interrupteur de déverrouillage vers la droite ! (voir chapitre 6.2)
Le V-MAX mini ne fonctionne pas	Le V-MAX mini ne se trouve pas dans la bonne position, il est par ex. encore accroché au double crochet ou mal placé dans la fixation ? Oui : Le placer dans la bonne position de fonctionnement. (voir graphique au chapitre 5.1)

Le V-MAX mini ne fonctionne pas	Le V-MAX mini est-il activé ? Non : Mise en marche !
	Interrupteur de déverrouillage tourné vers la droite ? Non : Le tourner vers la droite !
	Batterie mal mise en place ou déchargée ? Oui : La mettre en place ou la charger !
	Accélérateur au pouce pressé avant ou pendant l'activation ? Oui : Lâcher l'accélérateur au pouce, désactiver puis réactiver la batterie !
	L'entraînement s'est désactivé de lui-même quand il n'a pas été utilisé pendant une période prolongée ? Oui : Désactiver puis réactiver la batterie !
	Le problème persiste ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
Impossible de recharger la batterie	Le chargeur est-il branché ? Non : Le brancher correctement !
	Le problème persiste ? Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !
Fusible fréquemment défectueux	Oui : Contacter le fabricant, le service externe AAT ou un revendeur agréé !

11 Garantie et responsabilité

Garantie

AAT Alber Antriebstechnik GmbH fournit pendant deux ans à partir de la date de réception la garantie pour le **V-MAX mini** et tous les accessoires (à l'exception de la batterie) que ces derniers sont exempts de défauts de matériau et de fabrication.

Pour la **batterie au lithium-ion** - à condition qu'elle ait été correctement entretenue, - la société AAT Alber Antriebstechnik GmbH offre une garantie de **douze mois** à partir de la date de réception.

La garantie couvrant le **V-MAX mini** ne couvre pas les défauts ayant pour origine :

- Dommages survenant suite à une sollicitation excessive.
- Les dommages occasionnés par une négligence de manipulation.
- Les dommages provoqués par des manipulations violentes.
- Les pièces soumises à une usure naturelle.
- Un entretien insuffisant ou inadapté de la part du client.
- Modifications de construction non autorisées ou utilisation non conforme du **V-MAX mini** ou de ses accessoires.
- Charge supérieure au poids total autorisé sur le **V-MAX mini**.
- Charge non conforme de la batterie.

Responsabilité

En tant que fabricant du **V-MAX mini**, la société AAT Alber Antriebstechnik GmbH n'est pas responsable des dommages éventuels dans les cas suivants :

- Le **V-MAX mini** n'a pas été utilisé de manière conforme.
- Les réparations, le montage ou d'autres types de travaux ont été effectués par des personnes non autorisées.
- Le **V-MAX mini** n'a pas été utilisé conformément au mode d'emploi.
- Les pièces de rechange ou les accessoires qui sont montés ou raccordés au **V-MAX mini** ne sont pas des pièces originales AAT.
- Des pièces du **V-MAX mini** ont été démontées.
- Le **V-MAX mini** a été utilisé avec une charge supérieure au poids total autorisé.
- Le **V-MAX mini** n'a pas été entretenu régulièrement (tous les 2 ans) par le fabricant, le service extérieur AAT ou par un revendeur agréé.
- Le **V-MAX mini** a été utilisé avec une batterie insuffisamment chargée.

Notices

Notices

Notices



TRADUCTION DE LA

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

ORIGINALE

Nous déclarons par la présente,
sous notre seule responsabilité,

AAT Alber Antriebstechnik GmbH

Ehestetter Weg 11

72458 Albstadt / Allemagne

SRN: DE-MF-000007581

que les assistances à la poussée pour fauteuils roulants manuels désignés ci-dessous

À partir du numéro de série :

P1204240380

Classe de risque : Classe I

(selon l'annexe VIII, articles 1 et 13)

Assistance à la poussée

V-MAX mini P1204

Article n° 315000

(Basic-UDI-DI) 4054959P1204MG

sont conformes aux exigences essentielles de sécurité et de performances et aux parties applicables des règlements et normes suivants.

2017/745/UE (Medical Device Regulation)	ISO 7176-21; ISO 7176-14; EN 12184; EN ISO 21856; EN ISO 10993-1 CEI 60335-2-29; CEI 60335-1
2011/65/EU (Restriction of Hazardous Substances)	EN CEI 63000

Les produits portent le marquage conformément à la réglementation. Cette déclaration est uniquement valide pour les produits dont les numéros d'article sont cités ci-dessus. Cette déclaration est renouvelée à chaque modification significative du produit, de la famille de produits, des normes et des lois.

08.08.2024, Albstadt

Date, lieu

Daniel Mohr, PRRC (MDR 2017/745 Art.15)



Vos interlocuteurs :

AAT Service-Center · Ehestetter Weg 11 · 72458 Albstadt
Tél.: +49.(0) 74 31.12 95-550 · E-mail: service@aat-online.de

Numéro de série :



www.aat-online.de/en



AAT Alber Antriebstechnik GmbH
Postfach 10 05 60
72426 Albstadt · Allemagne
Tél. : +49.(0) 74 31.12 95-0
Fax : +49.(0) 74 31.12 95-35
info@aat-online.de · www.aat-online.de